



BESSENAY - Séance du 13 janvier 2015

Prochaine séance du Conseil Municipal
Mardi 24 février à 20h30

**Le Conseil Municipal vous souhaite une très bonne
année 2015.**

Agenda

Dimanche 1^{er} février
Repas Chasse

Jeudi 5 février
Repas dansant Cerisiers Blancs

Vendredi 6 février
Projet St-Irénée Réunion publique

Samedi 14 février
Grenouilles des Pompiers

**Samedi 28 février-
Dimanche 1^{er} mars**
Théâtre La P'tite Troupe de Yo

Samedi 7 et dimanche 8 mars
Salon des Vins Comité des Fêtes

Mercredi 11 mars
Concours de belote Cerisiers Blancs

Dimanche 22 mars
Elections départementales
1^{er} tour

Dimanche 22 mars
Concours de belote Alarme

Dimanche 29 mars
Elections départementales
2^e tour

ZOOM sur

Le Nouveau Rhône

Au 1^{er} janvier, avec la création de la Métropole, le Département du Rhône change mais conserve ses compétences actuelles sur un territoire modifié, hors du périmètre du Grand Lyon. Il s'agit du **nouveau Rhône** !

L'objectif est de moderniser l'action publique et de simplifier le paysage administratif pour le citoyen.

Découpage :

13 cantons pour 228 communes.

La révision de la carte communale de chaque Département était une obligation imposée par la loi du 17 mai 2013, afin de permettre une meilleure représentativité géographique.

La population du nouveau Rhône s'élève à 429 000 habitants soit 75 % de moins que l'ancienne mouture.

Le nouveau Rhône devient le 53^e département français en termes de population. Sa superficie passe de 3 249 km² à 2 715 km².

Selon une étude menée par l'INSEE, 38 % des habitants du Nouveau Rhône ont moins de 30 ans, et seulement 21 % plus de 60 ans.

Le nouveau Département du Rhône comprend 13 circonscriptions électorales, soit 13 nouveaux cantons : Anse, l'**Arbresle**, Belleville, le Bois-d'Oingt, Brignais, Genas, Gleizé, Mornant, Saint-Symphorien-d'Ozon, Tarare, Thizy-les-Bourgs, Vaugneray et Villefranche-sur-Saône.

La population "municipale" globale du nouveau Rhône est divisée par le nombre de cantons (13) arrêtés par le gouvernement, soit une moyenne de 33 000 habitants par canton. Ainsi chacun d'entre eux doit avoir une population comprise dans la fourchette de plus au moins 20% autour de cette moyenne.

Les cantons du Rhône varient donc de 27 265 habitants (Tarare) à 37 940 habitants (Genas).

Le chef-lieu de canton est à la date de création des cantons, la commune la plus peuplée.

Les conseillers départementaux élus, deux par canton une femme et un homme, se présenteront aux élections **les 22 et 29 mars 2015** avec chacun une suppléante et un suppléant.

L'assemblée départementale sera ainsi composée de 26 conseillers départementaux, 13 femmes et 13 hommes.

Comme la loi le prévoit, cette assemblée pourra siéger à l'Hôtel du Département, à Lyon, qui reste propriété du nouveau Rhône.

Pour en savoir plus :

http://www.rhone.fr/actualites/revision_de_la_carte_cantonale
0 800 869 869 (N° Vert - Appel gratuit) - info@rhone.fr

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUVEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, BLANC, TOINON, BOSCH, CROCI, LIMOUSIN, LOMBARD, MICOLON, FARGERE, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

Excusé : Monsieur ARQUILLIERE.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé. La délibération concernant la convention 2015 avec la MJC de l'Arbresle doit être retirée car les éléments n'ont pas pu être transmis par la MJC. Ce point sera reporté au prochain conseil.

Après une évocation des événements tragiques de la semaine écoulée et un message d'espoir suite à la mobilisation sans précédent des Français samedi et dimanche dernier, le Conseil Municipal accueille Monsieur PORTIER, habitant de Bessenay et « dessinateur » qui propose qu'un groupe citoyen et républicain se mette en place pour étudier les actions qui pourraient être envisagées sur la commune (voir l'encart ci-joint).

1. Bail emphytéotique avec SEMCODA

En complément du projet de construction de 12 maisons en accession sociale à la propriété par la SEMCODA, 4 maisons supplémentaires seront construites dans le cadre d'un programme en Prêt Locatif Social (PLS) pour être mises en location dans le cadre d'un bail emphytéotique avec la commune. Cela signifie que la commune met le terrain (1 379 m²) à disposition de la SEMCODA pour une durée de 52 ans. Au terme du bail, le terrain et les maisons redeviennent propriété de la commune.

Pour l'ensemble du projet, une réunion publique d'information se tiendra le **vendredi 6 février 2015 à 20h00**, salle des Cerisiers Blancs au Trapèze. Toutes les personnes intéressées et/ou désireuses d'obtenir les informations concernant ce projet sont invitées à participer à cette rencontre avec SEMCODA.

2. Avenant au Contrat Pluriannuel avec le Département

Le contrat signé avec le Département pour la période 2011-2014 doit être modifié par un nouvel avenant qui permettra de le solder sur l'année 2015. En effet, dans l'attente de la conformité par la Police de l'Eau de la station d'épuration suite à la construction du bassin d'orage de Bartassieux, les subventions attendues pour les opérations d'assainissement de Jainon et les Rivières ne peuvent être engagées.

Il est donc proposé de supprimer les lignes concernant ces opérations d'assainissement, pour un montant total de subvention de 37 808 € et de les remplacer par deux opérations permettant d'obtenir le même montant de subventions : rajout d'une année sur l'opération « Participation aux frais de fonctionnement de la structure multi-accueil Les Griottes » pour une subvention de 14 396 € et création d'une nouvelle opération « Mise en accessibilité du cimetière » pour une subvention de 23 412 €.

Le dossier correspondant sera adressé au Nouveau Rhône afin d'être examiné et validé lors d'une prochaine commission permanente.

3. Convention avec la Société Protectrice des Animaux

Il s'agit du renouvellement de la convention annuelle, permettant à la SPA d'assurer sur notre commune la prise en charge des chats et chiens errants sur la voie publique, ainsi que ceux qui peuvent être capturés par les services techniques.

Le coût est de 0,28 € par habitant, soit une somme totale de 656,60 € pour l'année 2015.

4. Syndicat Départemental d'Energies du Rhône (SYDER) : retrait de la commune de Givors

Suite à son intégration dans la nouvelle Métropole Lyonnaise, la commune de Givors doit adhérer au SYGERLY (Syndicat Intercommunal de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise) et non plus au SYDER.

Il est donc nécessaire d'approuver son retrait de ce Syndicat.

5. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux – Assainissement

Extension local stockage salle polyvalente : une dalle sera coulée dans les prochains jours, suivie de la réalisation des derniers travaux d'étanchéité. Le local sera opérationnel à partir du 23 janvier.

Réseaux d'eaux pluviales et usées sur le secteur de St Irénée : la présentation du projet par le bureau d'études a eu lieu le 19 décembre : il sera réalisé un bassin d'orage de 500 à 600 m³, ouvert, car il ne contiendra que des eaux pluviales. Il servira de rétention d'eau en cas de fortes intempéries. Tout le secteur de Bernay et de St Irénée sera relié à ce bassin. Pour ce qui concerne les eaux usées, le réseau sera modifié également pour intégrer la récupération du projet de 16 maisons de St Irénée et des maisons existantes. Enfin, un aménagement de la voirie est programmé, avec l'enfouissement des réseaux électriques et la création de trottoirs.

Préparation budget 2015 : des devis sont attendus pour des travaux de peinture à la Maison des Associations, pour le changement de meubles de la cuisine et de projecteurs à la Salle des Fêtes. Une réunion mixte des commissions bâtiments et voirie se tiendra pour valider les travaux prévus pour l'accessibilité du cimetière.

Divers travaux en cours sont programmés : changements de tubes fluorescents à la salle polyvalente, et du cumulus de la Salle des Fêtes. Les travaux demandés à l'issue des rencontres associations de l'automne sont en cours de réalisation.

○ Equipements de communication

Syndicat Départemental d'Electrification du Rhône : les travaux de modification et de réglage des horloges astronomiques permettant la mise en place des horaires d'extinction de nuit de l'éclairage public auront lieu à partir du 19 janvier sur la commune.

Bibliothèque : une nouvelle adresse mail est à utiliser pour joindre la bibliothèque bib.bessenay@gmail.com

A noter : nouvelle séance dédicaces le samedi 14 mars de 10h00 à 13h00.

○ Information – Tourisme

Livret d'accueil : la commission travaille sur son actualisation. Il sera distribué avec le compte-rendu de février.

Projets 2015 : sont programmés la mise à jour du site internet de la commune et la réfection des deux grands panneaux de promotion de la commune aux entrées de la Brévenne.

○ Manifestations – Vie Associative

Animations du Téléthon : le bilan financier définitif du Téléthon 2014 dégage un résultat positif de **2 290 €**, en légère progression par rapport à 2013 dont le résultat était de 2 234 €.

Bessenay Fête le Mai : La commission propose que la manifestation du **samedi 9 mai** soit recentrée sur la place et axée principalement sur les fleurs.

Les idées qui doivent encore être tranchées et affinées : horticulteurs sur la place, compositions florales amateurs, ateliers de compositions florales en collaboration avec les fleuristes du village, stands des producteurs et artisans locaux.

Questionnaire activités sportives : une enquête est en cours avec la commission sport de la Communauté de Communes pour connaître les équipements de chaque commune. Les associations sportives ainsi que les communes sont invitées à répondre à ce questionnaire qui permettra de faire émerger les besoins auxquels pourraient répondre la Communauté de Communes pour la période 2015-2020.

O Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP) : le questionnaire adressé aux familles début décembre permet de faire ressortir les éléments suivants :

87 questionnaires ont été retournés dont :

- 39 maternelles : les quatre ATSEM qui encadrent les activités sont félicitées. Il est demandé plus d'informations sur les activités proposées, les enfants ayant parfois du mal à « raconter » ce qu'ils ont fait.

- 48 primaires : 30 familles sont satisfaites, trouvent les activités variées et parfois originales (origami). Dix familles signalent des problèmes d'encadrement ou de sécurité ainsi que des activités redondantes.

Centre de loisirs : une rencontre a eu lieu avec le nouveau directeur de la MJC, M. MEUNIER ainsi qu'avec M. ANDREANI, nouveau directeur du Centre de Loisirs de Bessenay. Une « réorganisation » de l'équipe sera mise en place, avec une meilleure délégation de certaines tâches aux animateurs, tout ne pouvant reposer sur les épaules du directeur.

Conseil Municipal d'adolescents : la commission rappelle que 118 jeunes nés en 1999-2000 et 2001 ont été invités à une réunion d'information afin de préparer la mise en place de ce Conseil Municipal d'adolescents. 11 candidats étaient espérés, ils ne sont finalement que 7 : il n'y aura donc pas d'élections formelles. La première réunion aura lieu le **samedi 31 janvier de 10h à 12h**, salle d'honneur de la mairie.

Aménagement du restaurant scolaire : afin de faciliter le travail de l'équipe du restaurant scolaire, de nouvelles tables et chaises seront achetées pour optimiser l'espace et installer davantage de couverts. Cette réorganisation aidera le personnel à mieux gérer les deux services.

O Voirie – Environnement – Agriculture

Projets 2015 : ils porteront essentiellement sur la résolution de problèmes de sécurité pour les piétons à la Brévenne. Les services du Département seront rencontrés à nouveau pour sécuriser la traversée de la route par les piétons à la Rochette. D'autres chantiers sont programmés : rue des Lavandières, Lotissement Girard Frères, changement d'un poteau incendie à La Combe, aménagement des abords des jeux de boules.

Fleurissement : la remise des prix du concours départemental aura lieu le samedi 17 janvier à St Martin en Haut (pour mémoire, la commune s'est classée 3^{ème} dans la catégorie 1500 à 5000 habitants).

Syndicat des Apiculteurs du Rhône : la commune avait versé une subvention de 500 € en 2013 pour le projet de construction d'un laboratoire au sein du « rucher école » à l'école vétérinaire de Marcy l'Etoile. Les travaux sont terminés et le nouveau laboratoire sera utilisé à partir du mois de février.

6. Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

Les vœux du Président de la CCPA, Pierre-Jean ZANNETTACCI et du Conseiller Général François Baraduc se dérouleront le mardi 20 janvier à Bully.

Le service communication de la CCPA a mis en place une revue de presse quotidienne à destination des communes membres.

7. Questions diverses

Permis de construire déposé

Nom	Adresse terrain	Objet	Déposé le
LORNAGE Delphine Et GILBERT Pierre Domiciliés à ANSE	Crussilleux	Réhabilitation d'une grange en maison d'habitation.	31/12/2014

Infos Mairie

○ **L'Agenda D'Accessibilité Programmée, un nouveau dispositif pour enfin réussir l'accessibilité à tous et partout.**

La loi du 11 février 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap. Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1^{er} janvier 2015 ne serait pas respectée, des nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées. Après plus de 140 heures de travail avec l'ensemble des parties prenantes concernées par l'accessibilité, associations, chefs d'entreprises, élus locaux, etc., un nouveau dispositif simplifié a été créé pour permettre une mise en œuvre pragmatique de l'objectif de la loi de 2005 : les « Agendas d'accessibilité programmée ».

L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est un document de programmation pluriannuelle, qui précise très simplement la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité du commerce, du cabinet ou de l'établissement. Il engage le gestionnaire de l'établissement qui le signe à réaliser les travaux dans un délai de 1 à 3 ans maximum.

Le dépôt de l'Agenda d'accessibilité programmée est obligatoire. Il devra se faire en Mairie ou en Préfecture avant le 27 septembre 2015. Il suspend sur la durée de l'agenda le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005.

Retrouvez toutes les informations sur le site www.accessibilite.gouv.fr, la page Facebook « accessible à tous » et le compte Twitter @accessibleatous.

○ **Le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) dorénavant porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais**

Depuis le 15 octobre 2014, le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (permis de construire, d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable) n'est plus porté par la Direction Départementale des Territoires (DDT) mais par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais.

La loi ALUR dispose que l'Etat doit se désengager de l'instruction de ces demandes auprès des communes.

Toutefois, la démarche reste la même pour les habitants de l'Ouest Lyonnais qui doivent toujours effectuer leur dépôt de demande en mairie. Le service ADS donne un avis sur ces dossiers, au regard du PLU communal et des diverses réglementations en vigueur, mais c'est bien le maire de la commune concernée qui demeure compétent pour délivrer les autorisations.

Situé dans des locaux à Mornant, le service couvre les communes de 3 communautés de communes de l'Ouest Lyonnais : Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais et Pays Mornantais.

Pour contacter le service ADS :

De 8h30 à 12h00 du lundi au vendredi :

04 78 48 88 10

Syndicat de l'Ouest Lyonnais, Service ADS

39, avenue de Verdun

69440 Mornant

Infos Diverses

○ La famille de **Marcel PELOZAT** remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, ou toutes autres marques de sympathie, se sont associées à sa peine lors de son décès.

○ La famille BRESSAND remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, envois de fleurs et marques de sympathie se sont associées à sa peine lors du décès de **Jean BRESSAND**.

○ La pâtisserie **Denis Rochard** sera fermée du 27 janvier inclus au 3 février inclus.

○ **Association syndicale libre de gestion forestière des Monts du Lyonnais (ASLGF)** : elle s'est créée le 1^{er} décembre 2014 sur le territoire des Monts et Coteaux du Lyonnais, avec l'appui du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF Rhône Alpes) et les Syndicats forestiers privés du Rhône et de la Loire.

Cette association rassemblera vos parcelles de bois afin de vous donner les moyens de les exploiter et de les valoriser. Pour ceux qui le souhaitent, elle permettra de rassembler les travaux forestiers de ses adhérents afin d'en optimiser les coûts, de faciliter la vente des bois en améliorant la desserte des parcelles, tout en bénéficiant d'un appui technique gratuit du CRPF. Chacun reste propriétaire de ses parcelles, et est le seul décisionnaire des opérations qui y seront conduites.

L'ensemble des décisions seront regroupées dans un programme collectif prévoyant les actions à réaliser pour chacune des parcelles afin d'assurer la pérennité de la forêt et sa meilleure valorisation. Une réunion de présentation de cette ASLGF aura lieu au 1^{er} trimestre 2015.

Pour toutes vos interrogations ou adhésions, n'hésitez pas à contacter :

Président de l'ASLGF :
Bruno de BROSSE
06 21 48 21 08
brunodebrosse@gmail.com

Technicienne forestière CRPF :
Marie-Pauline TACHON
06 77 09 71 06
marie-pauline.tachon@crpf.fr

○ **Comité du Rhône Ligue contre le cancer** : la semaine nationale de lutte contre le cancer se déroulera du 16 au 22 mars 2015.

○ **Nouveau à Bessenay** :
Sté Qualit'ecer (activité début février)
Plomberie, chauffage, énergie renouvelable, zinguerie.
1 Allée du champ de courses
ZA les Garelles – 69690 Bessenay
Yannick Becasset : 06 74 76 07 79 / Cédric d'Anjoux : 06 27 59 22 89
qualitecer@yahoo.fr

SARL HPM (Herbelot-Porte et Murigneux)
Entretien d'espace vert, petite maçonnerie, production et vente de safran
36 Rue du Glavaroux – 69690 Bessenay
06 72 21 46 12
serge.herbelot@hotmail.fr

Infos Associations

○ Club des Cerisiers Blancs :

Activités pour le 1^{er} trimestre 2015 :

- **Jeudi 5 février** à 12 h REPAS DANSANT animé par ALBERT et PATRICIA
Au menu : Salade de gésiers, Couscous, Fromage blanc, Crème renversée
Prix : 25€ boissons comprises (kir maison, vin, café).
Après midi seulement 8€.
Inscriptions avant le 27 Janvier auprès de Germaine BATAILLON 19, rue du Commerce.
- **Mardi 17 Février** : MARDI GRAS, dégustation de bugnes.
- **Mercredi 11 Mars** : CONCOURS DE BELOTE MONTANTE
14 h00, Salle des Fêtes du Prado : 16€ par doublette (plateau repas compris).
- **Jeudi 19 Mars** : JOURNEE A BEAUNE
Départ : 7h30 Salle des Fêtes du Prado.
Le matin : visite du CASSISSIUM à NUITS ST GEORGES.
Repas AU RESTAURANT « Le Belena » à Beaune.
Au menu : Kir avec mise en bouche, Jambon persillé, Bœuf bourguignon avec son gratin de pommes de terre maison au morbier, Gâteau glacé Le Belena (pain d'épice, sorbet au cassis, parfait au miel).
Boissons : ¼ de vin , café, eau plate ou pétillante.
Après-midi : Visite guidée des Hospices de Beaune.
Prix adhérents : 60€
Non adhérents : 65€
Inscriptions avant le 25 février auprès de Germaine BATAILLON 19, rue du Commerce.
Projets : Nous envisageons d'organiser avec l'aide de notre fédération « GENERATIONS MOUVEMENT » des ateliers de la mémoire en 10 séances hebdomadaires de 2h30 et des ateliers du bien vieillir en 5 séances. Ces séances seront animées par une personne extérieure et seront gratuites.
Il faut un minimum d'une quinzaine de personnes.
Renseignements auprès de Gisèle VIALATON au 04 74 70 83 40 ou 06 74 85 75 37

○ Amis du Patrimoine et de l'Environnement :

Dans le cadre de la préparation de la fête de la cerise, nous recherchons pour l'APE :

- de vieux (mais très vieux) vélos,
- un tandem (ancien aussi),
- de vieux sacs à dos,
- de vieilles cannes à pêche

si de plus, quelqu'un trouvait dans ses armoires, des vêtements de l'époque 1935 à 1945, nous pourrions les emprunter.

○ Jeu d'échecs :

J'ai la passion du jeu d'échecs, mon but est de vous transmettre cette passion à vous qui avez de 7 à 77 ans ! Je vous propose mes services pour vous apprendre à jouer ou vous perfectionner aux échecs.

Les cours se feront à Bessenay.

Horaires à définir ensemble. La participation aux frais est de 20 euros par trimestre.

Si vous êtes intéressé ou pour plus de renseignements : **06 51 83 92 25, Thierry PIPIT.**

○ La P'tite Troupe de Yo :

La P'tite troupe de Yo revient et vous annonce sa future pièce « Le Théâtre qui rend fou » avec 7 comédiens au bord de la folie et une nouvelle mise en scène.

Représentation salle des fêtes du Prado **samedi 28 février à 20h30 et Dimanche 1^{er} mars à 15h.**

(réservation à partir du samedi 31 janvier sur la Place du Marché et ensuite tous les jeudis, samedis et dimanches du mois de février de 10h à 12h)

Le chiffre... 26

26 communes pour le canton de l'Arbresle au lieu de 17 dans le cadre de la mise en place du Nouveau Rhône.

Le canton de l'Arbresle regroupera désormais les communes de :

L'Arbresle, Bessenay, Bibost, Brullioles, Brussieu, Chambost-Longessaigne, Chevinay, Courzieu, Eveux, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Les Halles, Haute-Rivoire, Longessaigne, Montromant, Montrottier, Sain-Bel, Saint-Clément-les-Places, Saint-Genis l'Argentière, Saint-Julien-sur-Bibost, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Pierre-la-Palud, Sainte-Foy l'Argentière, Savigny, Sourcieux-les-Mines, Souzy, Villechenève.



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr
Tél. 04 74 70 80 07
Horaires :
Lundi : 13h30/18h30
Mardi au jeudi : 8h30/12h00
Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30
Site : www.mairie-bessenay.fr



Joies et Peines

Bessenay 2014

Mariages

Amandine TEMBOURET
Cédric MANDIER
24 mai à Bessenay

Magali VANEL
Cédric BATISTI
07 juin à Bessenay

Séverine COCCO
Eddy COIN
14 juin à Bessenay

Ahez LE MEUR
Roger VENEVONGSOS
12 juillet à Bessenay

Marie-Pierre CROTTIER
Laurent CHARPIN
20 septembre à Bessenay

Anaïs CLEMENT
Clément HENON
20 décembre à Bessenay

Naissances

Zoé AGUILERA : 20 janvier - 3 impasse de Charme - Bernay

Izia GUREGHIAN : 2 février - 30 rue du Prado

Laina BENMAMMAR : 14 mars - 19 place du Marché

Louise PAULET : 29 mars - 18 rue du Tabagnon

Lucas VERMEULEN : 1^{er} avril - 3 chemin de la Cerisaie

Ruben DESSAINTJEAN : 14 avril - 37 route de Bibost

Loris CRUZ : 18 avril - 6 route de Crussilleux

Camille BEYRON : 3 mai - 38 rue du Prado

Robin CHAZALLET : 16 juin - 19 chemin du Raton

Albane MAIRET : 23 juin - 34 place du marché

Adèle MAIRET : 23 juin - 34 place du marché

Axel PAUTET : 6 juillet - 5 impasse de la Combe

Thomas PRIOU : 10 juillet - 36 route de Crussilleux

Sacha THIERIOT : 2 août - 5 place de la Combe

Liam ZORER : 8 août - 8 rue Chanel

Apolline BRESSAND : 30 août - 14 allée des Cerisiers

Madlie STARCK : 5 novembre - 10 route du Chapoton

Charly GAIFFE-FERRIERE : 27 novembre - 64 chemin des Varennes

Joshua VIGNON : 3 décembre - 105 montée de Jussieu

Aurélien GOUTELLE : 25 décembre - 22 impasse de la Combe

Décès

Laurent FUSTIER le 12 janvier à 21 ans
Jean Antoine CHOUZY le 13 janvier à 92 ans
René DEVOISIN le 14 janvier à 87 ans
Marie-Rose MAZALLON , née FOREST le 21 janvier à 93 ans
Jean ARGOUD le 1^{er} février à 93 ans
Christine DE ARAUJO, née GIGUET le 22 février à 51 ans
Claudette Julianne RIOT-SARCEY le 3 mars à 75 ans
Denise COUBLE, née BESSON le 5 mars à 60 ans
Pierre BERTHIER le 8 mars à 66 ans
Jacques DEGOUT le 24 mars à 69 ans
Claude CHARLES le 9 avril à 52 ans
Antonio VIDAL-LUJAN le 16 mai à 62 ans
Marguerite MICHAUD, née JEANPIERRE, le 18 mai à 88 ans
Edouard BERNARD le 7 juin à 88 ans
Blanche PORTE, née GRANDVAUX le 7 juin à 93 ans
Andrée VEZANT, née LE CHEVILLER le 7 juin à 66 ans
Henri ANGUISE le 18 juin à 93 ans
Jean-Pierre ZURCHER le 26 juin à 70 ans
Marcelle BATAILLON, née RAY, le 23 août à 99 ans
Brigitte GUIBIER, née PROUTEAU le 8 septembre à 61 ans
Josiane BERGER, née BENOSKY le 3 octobre à 55 ans
Marie Claudette VALLET, née VIALLAND le 13 octobre à 85 ans
Joanny FREIRE le 14 octobre à 43 ans
Sylvia PARENT, née SANTO-MARTINO le 7 novembre à 45 ans
Marie Josèphe BAYARD le 11 décembre à 91 ans
Jean VOREL le 18 décembre à 93 ans
Marcel PELOZAT le 30 décembre à 81 ans

Décès à la Maison de retraite

Victor LAURENT
le 10 septembre, à 88 ans

Jeannine HENRY
le 21 septembre, à 82 ans

**Huguette CORCIA, née
SIMON**
le 26 décembre, à 87 ans

**Yvette LARGUIER, née
DELEUZE**
le 27 décembre à 88 ans

André THEUILENT
le 28 décembre, à 87 ans

STOP

Certains d'entre vous se sont sans doute interrogés à propos des dessins affichés chez les commerçants et sur les panneaux d'informations municipales en ce début d'année...

Il s'agit d'une série de 17 planches réalisées par un Bessenois suite aux événements tragiques du mercredi 7 janvier.

Monsieur Jean-Jacques PORTIER a ainsi exprimé son émotion vis-à-vis des 17 victimes et leur dédicace, avec le souhait que l'élan citoyen suscité par ce drame permette d'aller plus loin dans une réflexion collective.

La Municipalité s'associe tout naturellement à l'hommage national qui a été rendu dimanche 11 janvier et rappelle qu'à travers ces attaques ce sont les valeurs de notre République qui ont été bafouées.

Pour mémoire, un extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

« Art. 10. : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. »

Art. 11. : La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

Nos pensées vont aux familles ainsi qu'à leurs proches.

Les dessins sont visibles à la Bibliothèque Municipale.



QUEL
GACHIS!



POUR TOUS
VOUS ET NOUS
(...)

POUR NOS ENFANTS
NOS PETITS ENFANTS.

STOP!!

UN DESSIN
CONTRE
UNE
ARME

Jacques
Pillet